

Ecrit par Echo du Mardi le 17 novembre 2020

Continuité des services de la Cove



Avec la crise sanitaire du Covid-19, la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (Cove) s'adapte aux contraintes sanitaires tout en assurant la continuité des services. Ainsi, l'accueil physique et téléphonique est assuré à l'Hôtel de la Cove aux horaires habituels. Concernant la gestion des déchets, les tournées de collecte ordures ménagères et tri sélectif, la collecte des encombrants et le broyage à domicile sont maintenus. De même, les déchetteries et la composterie sont ouvertes sur les plages horaires habituelles. Le réseau Trans'Cove fonctionne normalement. Le marché horticole et pépinières du vendredi est maintenu selon le protocole sanitaire renforcé en vigueur lors du précédent confinement.

Côté petite enfance, les Relais assistants maternels (RAM) annulent les ateliers d'éveil destinés aux assistants maternels et enfants alors que les rendez-vous administratifs sont maintenus. Par ailleurs, les crèches restent ouvertes dans le respect des protocoles en vigueur et les rendez-vous de pré-inscriptions sont maintenus. Pour les Lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) maintien des accueils avec limitation à 4 familles simultanément à Carpentras mais pas d'accueil pour le moment à Malaucène. Enfin, l'ensemble

4 novembre 2025 | Continuité des services de la Cove



Ecrit par Echo du Mardi le 17 novembre 2020

des animations culturelles est annulé, y compris le Festival des soirées d'automne, alors que le kiosque itinérant des 'Rendez-vous de la Cove' sur les marchés des communes est suspendu.